

Annexe D
Questionnaire relatif à des allégations de
violations des droits de l'homme des
migrants

Nations Unies	Haut-Commissariat	Droits de l'Homme
---------------	-------------------	-------------------

**GABRIELA RODRIGUEZ PIZARRO,
RAPPORTEUSE SPÉCIALE DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DE L'HOMME DES MIGRANTS**

QUESTIONNAIRE RELATIF À DES ALLÉGATIONS DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME DES MIGRANTS

Introduction

Dans sa résolution 1999/44 intitulée «Droits de l'homme des migrants», la Commission des droits de l'homme a décidé de nommer, pour une durée de trois ans, un rapporteur spécial chargé d'examiner les moyens de surmonter les difficultés existantes qui empêchent la protection effective et complète des droits de l'homme des migrants, notamment les entraves et les difficultés qui font obstacle au retour des migrants sans papiers ou en situation irrégulière. Mme Gabriela Rodriguez Pizarro (Costa Rica) a été nommée Rapporteuse spéciale au mois d'août 1999.

La Commission (résolution 2001/52 sur les droits de l'homme des migrants) a invité la Rapporteuse spéciale, «dans l'exercice de son mandat et dans le cadre de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de tous les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, à demander, recevoir et échanger des informations relatives aux violations des droits de l'homme des migrants, où qu'elles se produisent, en s'adressant aux gouvernements, aux organes créés en vertu d'instruments internationaux, aux institutions spécialisées, aux autres rapporteurs spéciaux s'occupant de diverses questions touchant les droits de l'homme, aux organisations intergouvernementales, aux autres organismes des Nations Unies compétents et aux organisations non gouvernementales, y compris les organisations de migrants, et à réagir efficacement à ces informations».

La Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des migrants souhaite inviter les partenaires précités à lui communiquer toutes les informations dignes de foi dont ils pourraient éventuellement disposer en ce qui concerne des violations des droits de l'homme des migrants. À cette fin, elle a élaboré un questionnaire afin de faciliter la présentation de cas de violation. Elle pourra décider par la suite de saisir les gouvernements de ces cas pour leur demander de lui faire part de leurs commentaires et observations. Le questionnaire doit être renvoyé à l'une des adresses suivantes:

Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des migrants

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Organisation des Nations Unies
1211 Genève 10
Suisse
Télécopie: (41 22) 917 90 06

Adresse électronique: webadmin.hchr@unog.ch (Veuillez indiquer dans la case objet: Rapporteuse spéciale sur les DH des migrants)

QUESTIONNAIRE RELATIF À DES ALLÉGATIONS DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME DES MIGRANTS

Notes:

1. Ce questionnaire a pour objet de recueillir des renseignements précis sur des violations présumées des droits de l'homme des migrants. La

Rapporteuse spéciale pourra, le cas échéant, faire part de sa préoccupation sur les faits signalés et demander aux États de présenter des observations et commentaires sur le sujet.

2. Veuillez indiquer si les renseignements fournis sont confidentiels (dans les rubriques appropriées).

3. Si vous souhaitez communiquer des informations sur les conditions/mesures, pratiques ou lois (c'est-à-dire des situations plus générales) qui concernent les droits de l'homme des migrants, veuillez ne pas utiliser ce formulaire. Un formulaire spécial sera envoyé ultérieurement, qui aura trait aux bonnes pratiques et/ou à des faits préjudiciables en ce qui concerne la protection des droits de l'homme des migrants. D'ici là, vous pouvez envoyer ce type d'informations sur papier libre aux adresses mentionnées à la fin du questionnaire.

4. Si vous manquez de place, n'hésitez pas à joindre des feuilles supplémentaires.

QUESTIONNAIRE:

1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL: (cocher d'une croix (X) s'il y a lieu)

L'incident met-il en cause un particulier _____ ou un groupe _____ ?

S'il s'agit d'un groupe, veuillez indiquer le nombre de personnes en cause et les caractéristiques du groupe: _____

Nombre d'hommes _____

Nombre de femmes _____

Nombre de mineurs _____

Pays dans lequel l'incident s'est produit _____

Nationalité de la victime (des victimes)

2. IDENTITÉ DES PERSONNES CONCERNÉES:

Note: Si plus d'une personne est concernée, veuillez indiquer séparément les renseignements utiles relatifs à chacune des personnes.

1. Nom de famille:

2. Prénom:

3. Sexe: ____ masculin ____ féminin

4. Date de naissance ou âge:

5. Nationalité(s):

6. État civil (célibataire, marié, etc.):

7. Profession et/ou activité (par exemple, syndicale, politique, religieuse, humanitaire/ solidarité/droits de l'homme, etc.):

8. Statut dans le pays où l'incident s'est produit:

Sans-papiers _____

En transit _____

Touriste _____

Étudiant _____

Titulaire d'un permis de travail _____

Résident _____

Réfugié _____

Demandeur d'asile _____

Protection temporaire _____

Autre (veuillez préciser) _____

3. RENSEIGNEMENTS SUR LA VIOLATION PRÉSUMÉE:

1. Date:

2. Lieu:

3. Heure:

4. Nature de l'incident: veuillez décrire les circonstances de l'incident:

5. Un représentant consulaire a-t-il été contacté par la victime présumée ou les autorités? (Veuillez donner des explications)

6. La victime présumée était-elle informée de son droit de communiquer avec les autorités consulaires de son pays d'origine? (Veuillez donner des explications)

7. Agents supposés responsables de la violation présumée Agents de l'État (préciser) _____

Personnes autres que des agents de l'État (préciser) _____

S'il n'est pas possible de savoir s'il s'agit ou non d'agents de l'État, veuillez expliquer pourquoi:

a) S'il y a lieu de croire que les auteurs de la violation sont des agents de l'État, veuillez donner des précisions à leur sujet (membres de l'armée, de la police, agents des services de sécurité, unité à laquelle ils appartiennent, rang et fonction, etc.) et indiquer pourquoi ils sont supposés responsables; soyez aussi précis que possible:

b) S'il n'est pas possible d'identifier des agents de l'État, pensez-vous que les autorités de l'État ou des personnes qui leur sont liées sont responsables de l'incident, et si oui pourquoi?

4. MESURES PRISES PAR LA VICTIME, SA FAMILLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE EN SON NOM:

a) Indiquez si une plainte a été déposée, à quelle date, par qui et devant quel organe.

b) Autres mesures prises:

c) Mesures prises par les autorités:

Veillez indiquer si, à votre connaissance, les autorités de l'État ont ouvert une enquête; si oui, quel type d'enquête? Quel est l'état d'avancement de cette enquête? D'autres mesures ont-elles été prises? Lesquelles?

Si la victime ou sa famille ont porté plainte, quelle a été la suite donnée par l'organe saisi? Quelle a été l'issue de cette procédure?

5. IDENTITÉ DE LA PERSONNE OU DE L'INSTITUTION PRÉSENTANT LE PRÉSENT FORMULAIRE:

Institution _____

Particulier _____

NOM

Numéro de téléphone ou adresse (veuillez indiquer le pays ainsi que le code de zone):

Télécopie:

Téléphone:

Adresse électronique:

Date de présentation du formulaire: _____

Le questionnaire doit être renvoyé à l'une des adresses suivantes:

Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des migrants

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Organisation des Nations Unies
1211 Genève 10
Suisse

Télécopie: (41 22) 917 90 06

Adresse électronique: webadmin.hchr@unog.ch (veuillez indiquer dans la case objet: **Rapporteuse spéciale sur les DH des migrants**).

© **Haut-Commissariat des Nations Unies**
aux droits de l'homme
Genève, Suisse

Adressez vos commentaires et suggestions à:
webadmin.hchr@unog.ch

OHCHR-UNOG
8-14 Avenue de la Paix
1211 Genève 10, Suisse
Numéro de Téléphone (41-22) 917-9000

[PAGE D'ACCUEIL](#) | [PLAN](#) | [RECHERCHE](#) | [INDEX](#) | [DOCUMENTS](#) | [TRAITES](#) | [RÉUNIONS](#) | [LES NOUVELLES](#)